

INTRODUCTION

par Valérie MAQUÈRE¹

Je suis très heureuse très parmi vous cet après-midi et vous remercie pour votre invitation à introduire votre session « Fertilisation et fertilité des sols ».

Tout d'abord, je tenais à me présenter à vous. Je suis Valérie Maquère, responsable du bureau eau, sols et économie circulaire à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises. Le bureau s'occupe des enjeux relatifs aux entreprises agricoles, de l'agroalimentaire, de la forêt, du cheval et de la bioéconomie s'agissant de leur lien avec l'eau, les sols, les déchets et l'économie circulaire et les procédures et politiques environnementales transversales. Nous nous intéressons donc aux relations entre les milieux et les entreprises pour produire durablement (sur les plans économique, environnemental et social) et dans une perspective de double performance. Nous nous intéressons donc plus particulièrement au milieu en tant que partie intégrante du cycle de production, et en ce sens, « le secteur des terres », pour reprendre un terme issu des négociations climat, porte de nombreuses solutions pour la transition agro-écologique.

La fertilisation et la fertilité des sols sont des thèmes qui sont chers à l'agriculture et plus particulièrement au bureau.

La fertilisation c'était, avant, apporter tout ce qu'il faut, même plus, pour être sûrs que la plante ne manquera de rien et puis on s'est rendu compte, les crises pétrolières aidant, que ce n'était pas un équilibre ni économique, ni agronomique, ni environnemental.

Le rapport Hénin en 1980 a été le début d'une prise de conscience collective sur les enjeux d'une bonne gestion de l'azote en agriculture, notamment au regard des impacts sur l'eau et les nitrates. D'énormes progrès ont été réalisés depuis sur la gestion de la fertilisation azotée, sous l'impulsion réglementaire, mais avant tout par les progrès réalisés par les agriculteurs eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble des partenaires de la connaissance, du conseil etc.

« La bonne dose, au bon moment et au bon endroit » reste notre ligne et c'est celle que nous avons défendue auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne dans le cadre des contentieux nitrates et que nous avons réussi à faire entendre, en particulier pour la mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée, en promouvant une remise à niveau de la réglementation française selon une approche porteuse de sens agronomique (méthode du bilan).

Des progrès restent à faire en matière de politique publique, nous le savons et nous sommes toujours en mouvement pour évaluer et faire évoluer autant que de besoin ces politiques, en co-construction avec tous les acteurs, sur les plans nationaux et territoriaux, et toujours en encourageant les pratiques innovantes (comme le pilotage fin, le développement des outils numériques, ...).

¹ Chef de bureau BESEC (Eau, sols et économie circulaire) au MAA/DGPE.

FERTILISATION ET FERTILITÉ DES SOLS
Séance du 7 mars 2018

Je voudrais ici souligner et remercier très sincèrement l'engagement et l'implication du COMIFER et du RMT fertilisation et environnement à nos côtés, depuis de nombreuses années, y compris dans les moments difficiles, pour cultiver le lien entre connaissances scientifiques et appliquées et politiques publiques, et progresser ensemble, notamment dans le champ complexe des programmes d'actions nitrates.

Mais, l'azote n'est pas le seul élément à prendre en compte en matière de fertilité et de fertilisation. Il y a le phosphore, le potassium, etc.

Philippe Eveillard et Nicolas Saby vont ainsi ouvrir les présentations en vous parlant des enjeux liés à la diminution de la fertilisation minérale et ses conséquences sur la disponibilité des éléments phosphore et potassium dans les sols.

Et l'eau n'est pas le seul compartiment environnemental, il y a aussi les sols, l'air, les milieux terrestres qui peuvent s'eutrophiser aussi...

Et il ne s'agit plus non plus aujourd'hui que de réfléchir à l'échelle d'un petit territoire ou d'un bassin versant, mais de rechercher les équilibres et le bouclage des cycles à des échelles plus globales, jusqu'à celle de la planète.

C'est un défi très grand et complexe qui est le nôtre collectivement aujourd'hui : multi-enjeux, multi-facteurs, multi-échelles...

Et pour les politiques publiques : plus simple, plus accessible, faisant plus sens pour l'administré...

L'agro-écologie nous offre cette opportunité de repenser les choses de manière différente, plus intégrée et plus globale, et de replacer au cœur de nos réflexions les sols et la fourniture d'éléments nutritifs aux plantes via le bouclage des cycles biogéochimiques. Développer des solutions combinant performance économique, performance environnementale et sanitaire, et performance sociale, des solutions qui diffèrent et à adapter au cas par cas. C'est l'impulsion donnée pour l'action du ministère depuis 2014 et qui se poursuit aujourd'hui.

L'agro-écologie permet également de replacer le rôle de la photosynthèse au cœur de nos réflexions stratégiques. Ainsi, les secteurs agroalimentaires et forestiers font partie des solutions pour la transition écologique et énergétique, certes en réduisant leurs émissions propres, mais aussi en permettant de séquestrer du carbone et en fournissant aux autres secteurs de l'économie des produits à faible intensité carbone, de manière durable et soutenable. Et la bonne gestion des éléments nutritifs et de la fertilité des sols est un des défis majeurs pour cela.

L'agriculture française est dépendante d'engrais issus de ressources non renouvelables, et l'épuisement de certaines ressources naturelles est susceptible de menacer l'approvisionnement français dans le futur et de peser sur l'économie des exploitations agricoles.

L'économie circulaire et la bio-économie sont deux récents concepts qui offrent des opportunités importantes pour les exploitations agricoles et l'industrie agroalimentaire. Elles s'appuient sur les territoires, en maintenant et en créant des emplois non délocalisables.

Nous avons eu l'occasion d'en parler de manière très ouverte avec tous les acteurs, au cours de débats très riches, cet automne lors de l'atelier 3 des États généraux de l'alimentation intitulé « développer la bioéconomie et l'économie circulaire » et je vous invite à aller consulter les conclusions de l'atelier

FERTILISATION ET FERTILITÉ DES SOLS

Séance du 7 mars 2018

disponibles sur le site de l'Assemblée Nationale.

Ces débats se sont également prolongés pour partie dans le cadre des travaux sur la feuille de route économie circulaire pilotés par le ministère en charge de l'écologie.

Ces travaux font écho à une actualité européenne très présente avec le déploiement du paquet économie circulaire depuis 2016, incluant la révision de la directive déchets et du règlement fertilisants.

Dans le cadre de l'économie circulaire, l'essentiel du gisement de matière organique valorisé en agronomie est aujourd'hui constitué d'effluents d'élevage. Des orientations pour progresser dans la valorisation de ces derniers ont été initiées en 2013 avec le plan énergie méthanisation autonomie azote.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe par ailleurs depuis 2015 des objectifs de recyclage plus larges sur lesquels il nous faut travailler. Les biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) représentent un potentiel important de valorisation au sol de matières organiques sous réserve d'un tri de qualité et d'un traitement organique dans des filières vertueuses.

Les États généraux de l'alimentation ont remis au centre de nos priorités le partage de la valeur au sein de la société, y compris les nouvelles valeurs offertes par les transitions écologique et énergétique. Ainsi, la valorisation au sol et en fertilisation des matières issues du recyclage, pour être créatrice de valeur partagée de manière durable, doit avant tout répondre au besoin de l'agriculture et des secteurs agroalimentaires tant en termes de qualité agronomique (disponibilité des éléments minéraux, facilité de manipulation, de contrôle de la dose, ...) que d'innocuité.

Il y a là un grand champ de progrès collectif qui nous est ouvert pour lequel l'amélioration de la connaissance et l'innovation, à tous les niveaux de la société, seront des clés majeures de succès, en décloisonnant et en créant des lieux de rencontre entre les acteurs, les compétences.

La présentation de Sabine Houot « Intérêts et limites de la substitution par la fertilisation organique » nous permettra ainsi d'approfondir les intérêts, les limites et les enjeux de la fertilisation organique dans le cadre de l'économie circulaire.

Enfin, je voulais maintenant vous parler de sols.

Je dois rappeler d'abord l'engagement du ministère de l'agriculture sur ce sujet.

Cet engagement, il se traduit dans la co-présidence du GIS Sol et notre engagement financier sans faille, depuis 2001, pour développer la connaissance sur les sols.

Il se traduit également dans l'initiative 4% « Les sols pour la sécurité alimentaire et le climat », une des 6 initiatives retenues pour l'agriculture par l'agenda des actions Lima – Paris lors de la COP 21 en 2015.

Mais c'est également le projet agro-écologique, l'action du MAA en matière de lutte contre la consommation du foncier agricole, l'économie circulaire, le réseau RNEST piloté par la DGER, le guide sur les indicateurs « sols » disponible sur le site du MAA et de tous les partenaires techniques, scientifiques et du conseil qui nous ont aidé à le construire et que je tiens à remercier chaleureusement ici...

Et c'est, plus largement notre action au quotidien.

Les sols ont été au cœur de bon nombre des discussions de l'atelier 3 des EGA car pour produire

FERTILISATION ET FERTILITÉ DES SOLS
Séance du 7 mars 2018

durablement et de manière soutenable, pour participer activement aux grands enjeux globaux que sont la transition écologique, énergétique et climatique et au bouclage des cycles, il faut bien gérer les sols, aussi bien dans leur dimension quantitative que qualitative.

Bien gérer les sols, c'est certes bien connaître les menaces qui pèsent sur eux, mais c'est avant tout préserver et développer leurs fonctions et les services écosystémiques qu'ils rendent, et plus particulièrement, pour le secteur agroalimentaire, la fourniture d'aliments, de fibres et de combustibles et le recyclage des éléments nutritifs.

Plus que des réglementations nouvelles, nous avons besoin de travailler de manière transversale, de mettre en cohérence, de développer la connaissance et les outils opérationnels pour les agriculteurs, le conseil et l'évaluation publique, d'éduquer et de sensibiliser. Ces grandes orientations, nous les partageons avec le ministère en charge de l'écologie, et avons pu les présenter au Conseil national de la transition écologique en décembre 2016.

Nous devons faire progresser la connaissance, faire progresser l'action publique et faire progresser les pratiques, dans des temporalités qui ne sont pas toujours les mêmes et simples à articuler.

Les matières organiques et la biodiversité des sols sont au cœur de la fertilité des sols et de la nutrition des cultures. Christine Le Souder va ainsi illustrer l'importance du lien entre sols et fertilité en discutant, pour la 3ème intervention de cet après-midi, le thème « Fertilité des sols et activité biologique : nouveaux services écosystémiques ». Elle vous touchera également un mot du nouveau groupe technique sur la fertilité et l'activité biologique des sols installée par le COMIFER, que nous soutenons.

Je ne m'aventurerai pas sur les terrains des mots à employer : sols vivants, sols fertiles, fertilité des sols, qualité des sols ?

Mais je livre maintenant ces sujets à votre réflexion et rends la parole aux experts.

Je vous remercie pour votre attention.